



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Session 2009

GUIDE D'ÉLABORATION DES SUJETS

Epreuves ponctuelles

Examen - C.A.P. coiffure	
Epreuve : EP2 – Partie écrite	Page 1 sur 7

SOMMAIRE

La commande	Page	3
Le planning et notes aux concepteurs	Page	4
Recommandations aux auteurs	Page	5
Consignes générales	Page	6
Les ANNEXES		
A1 – Fiche barème et conformité au référentiel	Page	7
A2 – Sujet d'une session précédente		Non fourni (Première session)

L'Inspectrice :



Brigitte ROUGIER
Académie de Versailles

Ce dossier a été élaboré pour assurer un pilotage national de l'élaboration des sujets des épreuves professionnelles du CAP coiffure.

La session 2009 constitue la première session d'examen du CAP coiffure rénové (arrêté du 22 juin 2007). Aussi ce document, pourra être amené à évoluer pour les sessions ultérieures. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous communiquer vos observations constructives.

Par avance, je vous remercie de votre précieuse collaboration

LA COMMANDE

Six sujets d'EP2, d'égale valeur, doivent être élaborés pour permettre l'organisation des différentes sessions de juin et de septembre en métropole et en outre-mer.

Sur proposition de votre IEN, vous avez été désigné(e) pour élaborer un sujet relatif au CAP coiffure, session 2009. Ainsi, vous devez :

Constituer une équipe

- ✓ L'équipe est composée des professeurs qui assurent les enseignements correspondant à l'épreuve (biologie, microbiologie, technologie, connaissance des milieux de travail). **Un binôme a été désigné en tant que responsable de l'élaboration du sujet**, néanmoins l'équipe peut être complétée au besoin en fonction des répartitions spécifiques à chaque établissement.
- ✓ Le professeur d'arts appliqués sera sollicité en septembre. Pour cette première session, la partie « Enseignement artistique Arts appliqués à la profession » fera l'objet d'un appel de sujet complémentaire » et sera intégrée au sujet final.

Produire

- ✓ En élaborant la proposition d'un sujet pour l'épreuve EP2:

CAP COIFFURE

PARTIE DE L'EPREUVE		Nombre de production
EP2 Durée : 2 h 30	Biologie appliquée à la profession	1 sujet complet
	Microbiologie et hygiène appliquées à la profession	
	Technologie des techniques professionnelles et/ou des produits et/ou des matériels	
	Connaissance des milieux de travail	
	Enseignement artistique - Arts appliqués à la profession	Partie intégrée ultérieurement

Respecter

- ✓ Le règlement d'examen (**arrêté du 22 juin 2007** et le référentiel du diplôme).
- ✓ Les consignes du guide d'élaboration.
- ✓ Le planning d'organisation (**aucun retard ne pourra être toléré**).
- ✓ Toutes les rubriques de la pochette « Demande de sujet ».

Par ailleurs les concepteurs s'engagent à proposer un sujet strictement inédit, à ne pas le divulguer ni l'utiliser au cours de leurs enseignements pendant cinq ans.

Informier et communiquer

- ✓ Tout professeur de l'équipe conceptrice se doit de signaler les difficultés qu'il rencontre dans le processus d'élaboration des sujets. **Les informations doivent impérativement être signalées au SIEC sous couvert de votre chef d'établissement.**
- ✓ Le gestionnaire de l'examen au SIEC peut être contacté à l'adresse suivante :

bellaid.gourchal@siec.education.fr

PLANNING D' ELABORATION

PHASES		Productions attendues / effets	Consignes / Observations
1	Commande aux concepteurs de sujets	Constitution d'une équipe dans l'établissement désigné par l' IEN de votre académie	Voir les recommandations de ce guide d'élaboration des sujets
2	Mise en forme du sujet	Sujet formalisé conformément aux consignes Le nom de chaque concepteur sera clairement identifié	Tous les documents sont mis au format WORD Les sujets sont à adresser au SIEC sous couvert de votre chef d'établissement le 23 octobre 2008 au plus tard. La qualité des annexes est vérifiée (originaux ou excellente photocopie laser par exemple)
3	Commission d'étude et de mise au point (CES)	La commission d'étude des sujets vérifie la conformité des sujets proposés, relit et modifie les sujets retenus en fonction du cahier des charges relatif à l'épreuve.	La commission se déroulera à ARCUEIL suivant des modalités qui vous seront communiquées ultérieurement. Elle aura lieu en novembre.2007
4	Retour des sujets non conformes	Les sujets jugés non conformes par la CES sont retournés aux auteurs pour modification.	Des corrections devront être apportées en suivant les aux consignes de la commission.
5	Envoi des sujets modifiés	Expédition des sujets avec le support informatique et la pochette de demande	Les sujets sont à adresser au SIEC sous couvert de votre chef d'établissement Date de rigueur à respecter.
6	Vérification de la constitution des sujets	L'équipe pilote vérifie que vous avez respecté le travail demandé	Attention, en cas de non respect des consignes le sujet peut vous être retourné par la voie hiérarchique.
7	Test	Les sujets sont testés par les professeurs désignés ultérieurement.	Votre sujet peut subir des modifications de dernière minute.

NOTE AUX CONCEPTEURS

Chaque concepteur est responsable de son sujet. Il veille notamment à proposer un sujet inédit. Par conséquent il doit proposer un questionnement spécifique qu'il a élaboré spécialement pour la session. Attention, un sujet conçu lors des sessions précédentes peut avoir été proposé pour une session qui s'est déroulée en outre-mer sans que l'auteur en ait connaissance mais ce sujet ne peut être reproposé !

IMPORTANT :

Chaque membre de la commission devra apporter le référentiel du diplôme

Ce référentiel est disponible en téléchargement gratuit à l'adresse suivante :

<http://www.cndp.fr/outils-doc/>

Base documentaire- publications administratives – diplômes – CAP - tous les domaines P 5

ou à partir du site disciplinaire, rubrique coiffure esthétique :

<http://www.sbssa.ac-versailles.fr/spip.php?article39>

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS DE SUJETS

EP 2 - Partie écrite – durée 2h 30

Finalités et objectifs de l'épreuve EP2

Elle a pour objectif de vérifier les compétences professionnelles et les savoirs associés liés aux activités professionnelles suivantes :

- réalisation de shampoing,
- préparation, application et rinçage de produits de coloration,
- enroulage de permanente,
- coupe de cheveux,
- mise en forme temporaire de la chevelure et coiffage.

• **Contenu**

L'épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences terminales suivantes :

- C22 gérer le poste de travail,
- C31 préparer le poste de travail, installer le client,
- C32 utiliser les différents produits,
- C33 exécuter des coupes,
- C34 mettre en forme la chevelure, coiffer.

Ainsi que les savoirs associés de :

- **biologie appliquée à la profession,**
- **microbiologie et hygiène appliquées à la profession,**
- **technologie des techniques professionnelles,**
- **technologie des produits,**
- **technologie des matériels,**
- **connaissance des milieux de travail,**
- enseignement artistique – arts appliqués à la profession.

La partie écrite de l'épreuve EP2 vérifie les connaissances scientifiques, technologiques, juridiques et artistiques en relation avec les compétences mises en œuvre dans la partie pratique de l'épreuve énoncées ci-dessus.

Elle prend appui sur la description de situation (s) professionnelles (s) et, éventuellement, sur des supports documentaires (professionnels, scientifiques, artistiques).

Partie du programme	Barèmes possibles	
Biologie appliquée à la profession	15 à 20	Sujet conçu à partir d'une situation professionnelle telle que permanente, coloration, coupe, coiffage avec questions portant sur les 4 parties du programme non différenciées
Microbiologie et hygiène appliquées à la profession	10 ou 15 selon biologie	
Technologie des techniques professionnelles et/ou des produits et/ou des matériels	25	
Connaissance des milieux de travail	10	
Enseignement artistique – arts appliqués à la profession.	15	15
Total	80	80

Nb : Le sujet complet doit être réalisable dans le temps imparti en tenant compte de l'enseignement artistique (qui ne peut être inférieur à 45 minutes).

Examen - C.A.P. coiffure	
Epreuve : EP2 – Partie écrite	Page 5 sur 7

CONSIGNES GENERALES

Le sujet sera construit , à partir d'une situation professionnelle réaliste.

Il conviendra de :

- **éviter toute ambiguïté, toute interprétation**, renvoyer si nécessaire le candidat aux documents du dossier ressources (annexes, schémas...);
- **ne pas provoquer d'erreurs en cascade** par des questions à " tiroirs " ;
- Eviter d'attribuer un grand nombre de points au même point du programme ;
- Vérifier que la question posée n'appelle qu'une seule réponse ;
- Prévoir un corrigé complet, intégrant le maximum de réponses pouvant être acceptées lors des corrections de l'épreuve d'examen.
- Proposer un barème découpé et repérer les points du référentiel concerné (utiliser la trame de l' annexe A1) ;
- Veillez à la qualité des schémas ou annexes pour faciliter la reprographie
- Laisser suffisamment de **place pour que le candidat puisse répondre**.

Je vous rappelle que ce sujet est destiné à des élèves de CAP et qu'il doit donc leur être accessible à tout point de vue.

A1 -FICHE A INCLURE A LA PROPOSITION DE SUJET

Barème + vérification de la conformité au référentiel

Questions du sujet	Barème Nombre de points	Point du référentiel
--------------------	----------------------------	----------------------

Biologie appliquée : points

Ex 1.1	4	2.1.1

Microbiologie et hygiène appliquée :points

Technologies :points

CMT : points
